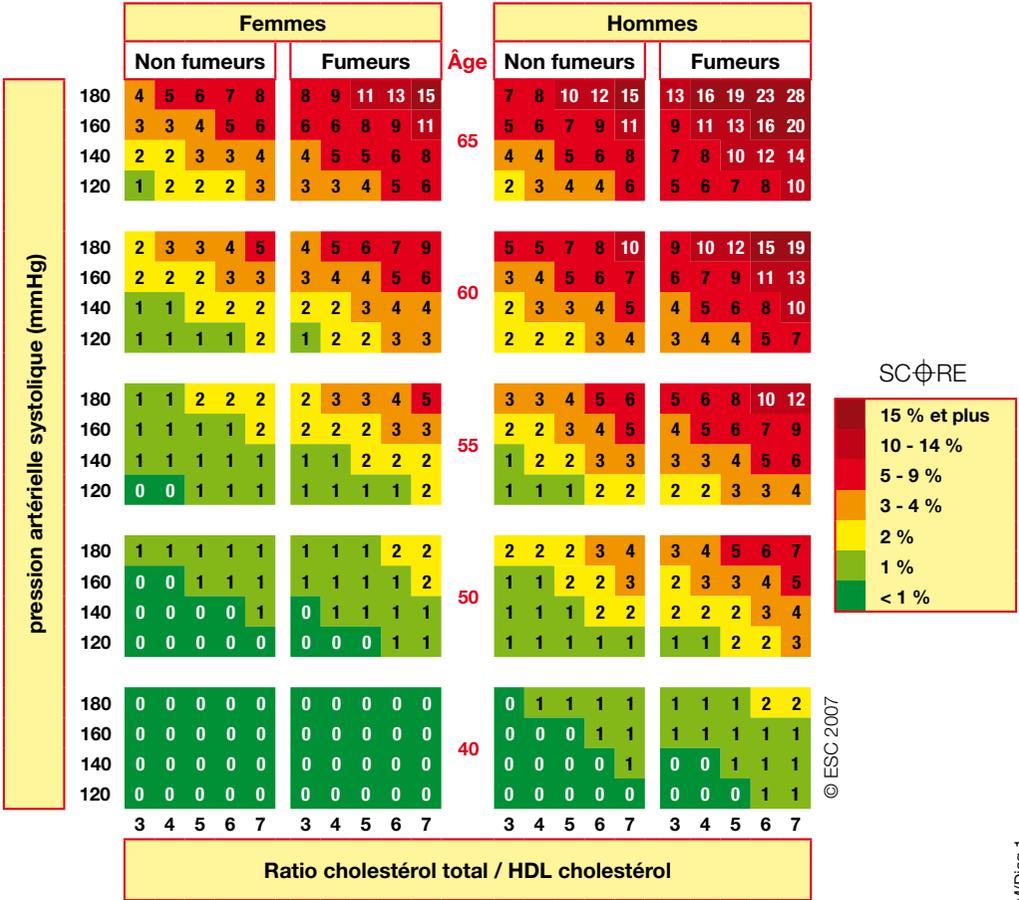


Évaluation du risque d'événement cardiovasculaire fatal à 10 ans*



* cette évaluation, extrapolée à partir des populations de différents pays européens dont la France, est proposée à titre indicatif.

Reproduit et traduit de la version originale des Recommandations Européennes sur la Prévention Cardiovasculaire (European Guidelines on CVD Prevention). Executive Summary (European Heart Journal 2007;28:2375-2414) et Full text (European Journal of Cardiovascular Prevention and Rehabilitation 2007; 14(suppl 2):S1-S113). Reproduit avec la permission de la Société Européenne de Cardiologie. © 2007 ESC.

Évaluation du risque d'événement cardiovasculaire fatal à 10 ans*

Situations dans lesquelles la table SCORE ne peut être utilisée

- Maladie cardiovasculaire avérée (coronaropathie, antécédent d'AVC, artériopathie distale)
- Diabète de type 2 et diabète de type 1
- niveau particulièrement élevé des facteurs de risque suivants : - PAS >180 mmHg
- ratio cholestérol total / HDL-chole > 7

Pour les autres patients, la table SCORE permet d'évaluer le risque d'un décès de cause cardiovasculaire, c'est-à-dire coronarien ou cérébral, sur un horizon de 10 ans.

Exemple d'utilisation de la table SCORE

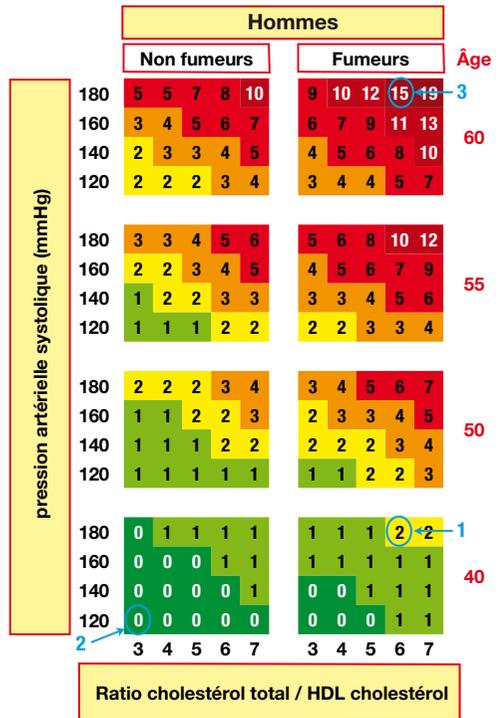
Monsieur Y est âgé de 40 ans.

Il fume, présente une HTA avec une PAS à 180mmHg et le bilan biologique suivant :

- Cholestérol total : 2,10 g/l (5,42 mmol/l)
- HDL-chole : 0,35 g/l (0,90 mmol/l)
- LDL-chole : 1,55 g/l (4,00 mmol/l)
- ratio cholestérol total/HDL-chole : $2,10/0,35 = 6$

Lecture de la table SCORE :

- 1 Actuellement** son risque d'accident cardiovasculaire fatal à 10 ans est de 2%.
- 2 A titre de comparaison, un patient « à profil idéal »**, non tabagique, avec une PAS = 120 mmHg et un ratio cholestérol total/HDL cholestérol = 3, le risque d'accident cardiovasculaire fatal à 10 ans est proche de 0 %.
- 3 A 60 ans, en l'absence de modification** de son profil, Monsieur Y sera exposé à un risque d'au moins 15% de décès par accident coronarien ou cérébral c'est-à-dire 7 fois celui du patient « à profil idéal ».



* cette évaluation, extrapolée à partir des populations de différents pays européens dont la France, est proposée à titre indicatif.